

# déi Lénk

## ELO déi Lénk . Maintenant déi Lénk.

Equienercoop - Société coopérative - Junglinster

Luxembourg, le 4 octobre 2013

Cher Monsieur Muller,

Nous vous remercions pour votre courrier du 31 août 2013 concernant les efforts et les objectifs de la société coopérative Equienercoop. Veuillez excuser la réponse tardive.

Voici la réponse de déi Lénk sur les questions posées:

- 1) La coopérative est un modèle de société intéressant par sa structure de gestion démocratique et participative et son dynamisme inhérent, aussi bien pour la production et le commerce de biens et de services et certainement aussi pour dans la réalisation d'une politique de transition énergétique ou écologique.
- 2) Le développement de la filière photovoltaïque devra être un pilier de la transition énergétique, nécessaire pour atteindre les objectifs que le Luxembourg a adopté en 2006 (dans son plan national d'action climat). Déi Lénk veut par une politique de planification écologique intervenir dans le marché de l'énergie, dont les paramètres sont de toute façon déformés par les subventions allouées aux filières nucléaires et fossiles. Il nous faut une politique volontariste de soutien à la production, l'achat et la vente d'énergie qui répond aux critères de durabilité. Déi Lénk attache beaucoup d'importance à la responsabilisation des communes dans le domaine de la production énergétique. Dans ce sens nous avons demandé des « cadastres de tous les toits » (se prêtant à l'installation de la photovoltaïque suivant les critères de l'exposition, de la pente et de l'ensoleillement) pour une production décentralisée ultérieure.
- 3) Les subventions sont un moyen d'intervention publique (cf 2)

B.P. 817 • L-2018 Luxembourg  
Tél. +352 26 20 20 72  
Fax +352 26 20 20 73  
sekretariat@dei-lenk.lu  
[www.lenk.lu](http://www.lenk.lu)

IBAN LU41 1111 1549 7465 0000  
BIC CCPLULL

  
déi Lénk. Maintenant.

- 4) Le gouvernement devrait soutenir les projets viables produisant de l'énergie renouvelable, dans le cadre de sa politique de développement durable. (cf 2)  
La création d'Enovos et Creos et l'intégration des petites régies communales dans ces sociétés au nom de la libéralisation a créé une situation de quasi-monopole dans le pays. Nous jugeons ce développement très négatif même néfaste pour les initiatives décentralisées, coopératives, communales ou autres. Le subventionnement de monopoles est haurtement discutable. Concernant la SEO, la technologie est certes intéressante, surtout en relation avec le tournant énergétique que nous souhaitons et vue la volatilité du solaire et de l'éolien, mais pour l'instant la SEO est une filiale des RWE.
- 5) déi Lénk soutient tous les efforts (étude de faisabilité, recherche...) pour dynamiser une politique de transition énergétique et pour garantir une orientation économiquement et écologiquement durable.
- 6) L'accès à l'énergie est un droit fondamental. Ce droit ne peut être mis en cause par des prix élevés. Pour les consommateurs les moins fortunés, le prix de l'énergie et les investissements dans l'isolement thermique peuvent s'exclure mutuellement. Renchérir l'énergie, même pour des motifs nobles, nous semble donc être une piste trompeuse. Bien au contraire l'énergie provenant de sources durables devrait être plus avantageuse si on prenait en compte tous les frais de production, de transport ou de dégâts causés à l'environnement. Ceci dit les citoyens plus fortunés devraient être encouragés à investir leurs épargnes dans la production d'énergie renouvelable au Luxembourg.
- 7) Etablir des liens entre producteurs et consommateurs, en dehors des seules prix, en les responsabilisant pour une démarche commune vers une transition écologique et solidaire de notre société, nous semble être une idée intéressante. Par contre les concepts « entreprise sociale et innovation sociale » nous semble être des notions bien flous.

Pour déi Lénk,  
Claude Simon

B.P. 817 • L-2018 Luxembourg  
Tél. +352 26 20 20 72  
Fax +352 26 20 20 73  
sekretariat@dei-lenk.lu  
[www.lenk.lu](http://www.lenk.lu)

IBAN LU41 1111 1549 7465 0000  
BIC CCPLULL

  
déi Lénk. **Maintenant.**